

Trois siècle de « grosses familles »

Jacques Henripin

Numéro 39, automne 1994

« La famille dans tous ses états »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8656ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Henripin, J. (1994). Trois siècle de « grosses familles ». *Cap-aux-Diamants*, (39), 30–35.



TROIS SIÈCLES DE «GROSSES FAMILLES»

Mérites des grosses familles d'antan et paradoxe de la revanche des berceaux...

par Jacques Henripin

IL N'Y A PAS DE DÉFINITION DE CE QU'EST UNE «grosse famille» et il est clair qu'au cours du temps, l'image qu'on s'en fait a changé. J'éluiderai cette difficulté en adoptant comme norme ce qu'on appelle en démographie la «fécondité naturelle», c'est-à-dire un régime de procréation dépourvu de toute intervention délibérée des intéressés pour limiter le nombre de leurs enfants. Dans ce régime, on ne pratique ni contraception ni avortement.

Les «grosses» familles dont nous allons parler ont été le fait d'à peu près tous les Canadiens français jusqu'en 1870 environ. Par la suite, ces derniers ont certes continué à enfanter avec une vigueur fort respectable pendant longtemps, mais la fécondité des couples mariés commença à diminuer au cours du dernier quart du XIX^e siècle, comme elle l'a fait d'ailleurs dans l'ensemble du monde de souche européenne. Cela n'empêcha pas un segment alors important de la population

québécoise, les agriculteurs, de maintenir la fécondité d'antan pendant encore quatre-vingts ans, c'est-à-dire jusqu'en 1950 à peu près, fait peut-être unique dans le monde occidental.

Sur ces faits se sont édifiés une espèce de légende (natalité quasi miraculeuse) et un anachronisme (la revanche des berceaux). Il y a lieu de préciser ces faits et de se demander quelles conséquences ils ont pu avoir.

Quelques bémols

On pense souvent que les familles canadiennes d'autrefois avaient douze enfants ou plus. C'est un mythe. Comme tous les mythes, celui-là comporte une partie de vérité: plusieurs familles atteignaient ces nombres, mais la moyenne était plus faible, même pour les familles qui avaient «tout le temps nécessaire», c'est-à-dire dont la mère survivait au moins jusqu'à la fin de sa tranche de vie fertile, soit 50 ans. Ces familles, qu'on peut appeler «complètes», ont eu huit ou neuf enfants en moyenne.

Ce n'était pas le cas de toutes, tant s'en faut, car pendant ces deux siècles et demi (et même après), la mort a fauché bien des parents, surtout

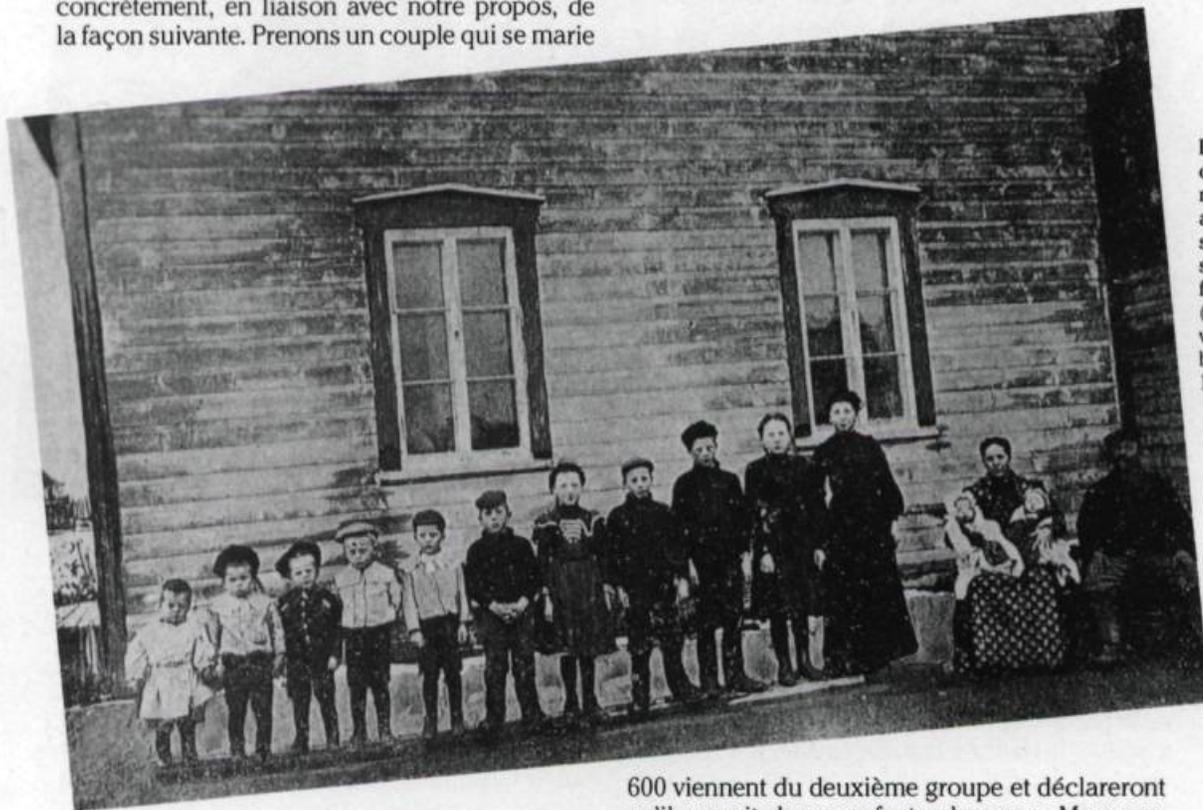
La famille d'Adjutor Demontigny de Saint-Pierre de l'île d'Orléans et ses douze enfants vers 1930. (Coll. initiale. Archives nationales du Québec à Québec).

des mères, avant qu'ils n'aient eu le temps de mettre au monde tous les enfants que «le bon Dieu leur eût envoyés» s'il n'était pas venu les «chercher» prématurément. Il faut s'arrêter sur ce cruel auteur de drames familiaux qu'a été la mort, car elle a joué un rôle important sur la dimension des familles. Précisons que nous entendons par famille un couple et ses enfants, à l'exclusion des produits éventuels d'un remariage en cas de veuvage.

On est moins bien renseigné sur la mortalité de ce temps que sur la fécondité, mais on en a tout de même une bonne idée. On peut l'exprimer concrètement, en liaison avec notre propos, de la façon suivante. Prenons un couple qui se marie

Une illusion arithmétique

L'impression que les familles canadiennes-françaises ont été beaucoup plus nombreuses ne relève pas de l'imagination pure. Elle s'explique en partie par une illusion statistique dont la simplicité est presque aussi grande que la non-perception de ses effets. En voici une démonstration simple. Supposons que sur 100 familles, 50 ont quatre enfants et 50 en ont douze. Moyenne: huit enfants. Interrogez maintenant les enfants: 200 viennent du premier groupe et diront que la taille de leur famille est de quatre enfants;



Bien souvent les ouvrages faisant la promotion du Québec auprès des investisseurs au début du siècle vantaient la fécondité des familles. (Alex. Girard. «La Province de Québec». Québec: Dussault et Proulx, 1905).

aux âges moyens: 22-23 ans pour la femme et 27-28 ans pour l'homme. Ce couple n'a que six chances sur dix de survivre pendant 27 ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que la femme atteigne 50 ans. Dans 4 cas sur 10, l'un des conjoints aura disparu avant ce moment. Et la mort venait parfois bien rapidement: en supposant les mêmes âges au mariage, huit ou neuf pour cent des unions étaient rompues au bout de cinq ans, alors que deux ou trois enfants étaient déjà nés; près de vingt pour cent au bout de dix ans de mariage, après la naissance de cinq enfants.

Tout compte fait, la dimension moyenne des familles a probablement avoisiné sept enfants; disons huit et demi pour les familles complètes; cinq ou six pour celles dont la vie a été interrompue par le décès de l'un des époux.

600 viennent du deuxième groupe et déclareront qu'il y avait douze enfants chez eux. Moyenne: 10 enfants par famille! Les calculs sont corrects, mais les familles plus nombreuses sont sur-représentées par leurs enfants. C'est ainsi que les évêques du Québec venaient souvent de familles nombreuses. Les coquins aussi!

Fécondité non exceptionnelle mais contraignante

Ce niveau de procréation, qu'on a parfois cru hors de l'ordinaire, sinon miraculeux, est l'un des plus élevés de ceux qui ont pu être mesurés. Il est à toutes fins utiles égal à celui qui a la réputation d'être le plus élevé, celui d'un petit groupe de Huttérites qui a vécu aux États-Unis au début du xx^e siècle. En outre, on a toutes les raisons de penser que jusqu'en 1870, les autres populations du Canada avaient un comportement semblable. Donc, rien d'exceptionnel, du moins pour l'Amérique du Nord.

À quoi correspondait ce régime procréateur dans le déroulement de la vie des familles, des femmes en particulier? Les Canadiennes donnaient naissance à un enfant vivant tous les deux ans, à partir de leur mariage jusqu'à l'âge de 35 ans. Cela veut dire qu'elles passaient sans beaucoup de répit (quelques mois) de l'allaitement d'un premier enfant à la grossesse qui allait donner

et ce n'est qu'au bout de vingt ans de mariage que le dernier apparaissait. D'autre part, plusieurs étaient emportés par la mort et ce prélèvement n'était pas minime: un quart des enfants mouraient avant d'atteindre leur premier anniversaire, un tiers avant d'atteindre 15 ans.



Une famille canadienne typique vers 1900. (Alex Girard. «La Province de Québec». Québec: Dussault et Proulx, 1905).

le suivant. Bien des aléas pouvaient s'interposer: fausses couches, décès prématuré du nouveau-né et parfois, l'événement sans doute le plus dramatique, la mort de la mère causée par l'accouchement. Heureusement, ce dernier événement était beaucoup moins fréquent qu'on ne le croit: environ deux pour cent des accouchements étaient suivis de la mort de la mère. Après l'âge de 35 ans, la fréquence des naissances se réduisait, lentement d'abord (un enfant tous les trois ans vers 40 ans), puis assez rapidement après cet âge, puisque la fertilité devient nulle chez toutes les femmes à 50 ans.

Cependant, le dernier enfant voyait le jour, en moyenne, bien avant cet âge: lorsque la mère avait 40 ans environ, ce qui n'empêchait évidemment pas quelques maternités aux alentours de 50 ans. À cet âge-là, les mères avaient une espérance de vie d'une vingtaine d'années, peut-être un peu moins.

Nous avons parlé des enfants nés vivants. Cela ne correspond pas à la dimension des familles qu'on saisisait à un moment donné. Les enfants ne venaient que l'un après l'autre, bien entendu,

Variété des comportements

Bien sûr, les valeurs établies plus haut sont pour la plupart des valeurs moyennes autour desquelles on trouve une grande dispersion des cas individuels. Par exemple, entre 6 et 10% des couples restaient sans enfant, à cause de leur stérilité. À l'autre extrême, chez les familles «complètes», un cinquième ont mis au monde douze enfants nés vivants ou plus, proportion qui se ramène à un septième environ si l'on tient compte des familles «incomplètes», dont la procréation a été interrompue par le décès de l'un des deux parents. Dans l'ensemble, on trouve un large étalement des familles suivant leur dimension, avec une légère dominante des familles de huit ou neuf enfants; 50% en avaient moins; 30% en avaient plus.

Cette dispersion s'explique par plusieurs facteurs: stérilité définitive plus ou moins précoce, âge au mariage, stérilité temporaire liée à l'allaitement, qui n'affecte pas toutes les femmes, veuvage plus ou moins précoce. Sur l'âge au mariage, il faut corriger une croyance qui a la vie dure. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que les Canadiennes se sont mariées très jeunes, 17-18 ans en moyenne, à cause de la rareté des femmes

non mariées au début de la colonisation; après, l'âge au premier mariage fut même un peu plus élevé qu'il ne l'a été au Québec entre 1955 et 1980, 22-23 ans en moyenne. Les familles formées au XVII^e siècle et dont le mariage n'a pas été rompu par le décès de l'un des conjoints avant que la femme n'atteigne 50 ans, ont dû avoir 11 ou 12 enfants en moyenne, ce qui est peut-être un record.

Un autre bémol

Si remarquable que fût, pendant près de trois siècles, la fécondité des familles de l'Amérique du Nord, elles n'ont pas épuisé, tant s'en faut, le potentiel procréateur de l'espèce humaine. Nous parlons toujours de groupes relativement nombreux, non sélectionnés, et non de cas exceptionnels. Ce potentiel n'a jamais été réalisé; il n'a donc jamais pu être observé dans les faits et on le connaît par calcul. Il correspond à environ quinze enfants nés vivants par femme au cours de sa vie. C'est encore ici une moyenne et certaines femmes prises individuellement ont fait mieux. La réalisation de ce potentiel est exigeante: pour qu'un groupe de femmes non sélectionnées donnent naissance à quinze enfants chacune, il faut qu'elles aient des rapports sexuels régulièrement entre 13 et 50 ans, qu'elles soient en relativement bonne santé et qu'elles ne donnent le sein à leurs enfants que quelques semaines. Chez nos Canadiennes, ces conditions étaient loin d'être réalisées: la santé était là, mais elles «perdaient» du temps hors du mariage en prenant mari bien après 13 ans, en perdant parfois ce mari ou encore en mourant elles-mêmes; en outre, elles allaitaient leurs bébés pendant plusieurs mois (six à neuf mois, semble-t-il, au XVII^e siècle). Six mois d'allaitement, par exemple, auraient réduit le nombre d'enfants de 10 à 8,5 dans les familles «complètes».

Malgré cela, on peut aligner ces femmes avec les championnes du monde.

Après 1870: la revanche des berceaux

Au cours du dernier quart du XIX^e siècle, la dimension des familles a commencé à diminuer définitivement dans le monde occidental. Les Canadiens français ont suivi le mouvement, mais chez eux la baisse a été très lente. C'est ici, et non avant, que se place, un peu paradoxalement, ce qu'on a appelé «la revanche des berceaux». Expression un peu étrange et qui prête à confusion, car elle laisse entendre une espèce de complot des Canadiens français, qui auraient imaginé une stratégie nataliste pour riposter à la menace d'une immigration dont les effectifs passaient à la langue anglaise. Ce qui est amusant, c'est que tous les éléments de ce complot sont vrais, mais pas le complot lui-même. C'est après coup qu'un observateur, anglophone du

reste, semble-t-il, a inventé cette formule imagée. Elle a eu du succès.

Il reste que la lenteur de cette baisse de la natalité, chez ces derniers, comparée à une chute plus rapide chez les autres Canadiens, a gratifié les premiers d'une surfécondité remarquable. On en a une idée en comparant la fécondité des



«Mariage Beaulieu-Fortier, le 29 juin 1963, Québec». Ce mariage des premières années de la Révolution tranquille illustre bien la famille québécoise traditionnelle à l'orée de profondes transformations. (Coll. privée).

femmes de l'Ontario et du Québec: pendant un demi-siècle (1890 à 1940), le surplus de la fécondité québécoise a été de 40% ou plus. Cela a été suffisant pour compenser l'effet d'une immigration abondante et largement anglophone, aussi bien pour la province de Québec que pour l'ensemble du pays. Le paradoxe, c'est que cela s'est produit, non pas pendant la période de «pleine fécondité», si l'on peut dire (donc avant 1870), mais au cours des quatre-vingts ans (1870-1950) qui l'ont suivie. Il ne pouvait en être autrement: avant 1870, tout le monde (ou presque), au Canada, avait une pleine fécondité; les berceaux étaient pleins. C'est lorsque la dimension des familles a commencé à baisser chez les non-francophones, que les francophones ont pu «se venger» en réduisant la dimension des leurs beaucoup plus lentement.

Cela n'a pas duré indéfiniment, comme on le sait. À partir de 1920, la surfécondité des francophones a commencé à se réduire; elle était disparue vers 1960, car le baby-boom, plus vigoureux chez les non-francophones, a permis à ces derniers de rejoindre, puis de dépasser, la dimension des familles canadiennes-françaises.

La revanche des berceaux était bel et bien terminée.

Entre temps, les «grosses familles» étaient pratiquement disparues. Mais elles ont perduré plus longtemps qu'on ne le croit souvent. Les Québécoises qui se sont mariées entre 1946 et 1950 ont mis au monde quatre enfants en moyenne; un tiers d'entre elles ont eu cinq enfants ou plus, ce qui se classe aujourd'hui dans les «grosses familles»; celles qui se sont mariées dix ans plus tard ont eu un enfant de moins en moyenne (4,0) et un sixième seulement ont atteint cinq enfants; chez les nouvelles mariées de 1966-1971, pour une descendance moyenne un peu plus faible (2,4 enfants), on ne trouve que moins de deux pour cent des femmes qui ont eu au moins cinq enfants. Il a suffi de vingt ans pour que ces familles nombreuses n'existent plus qu'à l'état de trace de l'Ancien Régime.



Longtemps la mort a prélevé de lourds tributs parmi les jeunes Québécois: un quart des enfants mouraient avant d'atteindre leur premier anniversaire, un tiers avant d'atteindre 15 ans. Photo A.-R. Roy, Québec. (Fonds Jules-Bernier, Archives nationales du Québec à Québec).

Quelques explications

Ce n'est pas le lieu d'explorer systématiquement les facteurs de tous ces mouvements, mais on peut évoquer les plus importants. Il n'y a pas à expliquer la forte fécondité qui a régné jusqu'en 1870; la nature, circonscrite tout de même par une entrée en mariage assez peu précoce, justifie cette abondance. Après 1870, ce qu'il y a à expliquer, ce n'est pas tellement la baisse de la fécondité, mais plutôt la lenteur de cette baisse. Il me semble qu'il n'est pas déraisonnable de penser qu'ici, la fidélité des Canadiens français à l'enseignement de leurs pasteurs religieux a joué un rôle dominant, bien qu'il soit difficile de le démontrer. Enseignement fort vigoureux d'ailleurs, qui ne manquait pas de moyens de persuasion, à commencer par la crainte de l'enfer, dont étaient menacés ceux et celles qui tentaient sans bonnes raisons de «limiter la famille»,

comme on disait à l'époque, ou encore qui utilisaient des contraceptifs autres que l'abstinence périodique, probablement peu connue d'ailleurs avant 1930. Entendons-nous: ce n'est pas l'irreligion des trente ou quarante dernières années qui a entraîné la disparition des «grosses familles». Cependant, la libération des contraintes morales catholiques a donné libre cours aux facteurs qui ont joué partout ailleurs dans le monde occidental en faveur de la disparition des «grosses familles»: urbanisation, industrialisation, instruction et plus tard libération et travail rémunéré des femmes mariées. On sait que c'est à Montréal que la dimension des familles a commencé à baisser, et dans l'ensemble du Québec, d'abord chez les plus instruits. Les plus résistants — et leur résistance est plus que remarquable — ont été les agriculteurs.

Quelques conséquences des «grosses familles»

On admet en général que dans les sociétés où domine l'agriculture, les familles nombreuses sont un avantage, surtout si les terres à exploiter sont abondantes. Cela fut le cas de la vallée du Saint-Laurent jusqu'en 1840 environ. De sorte que la «pleine fécondité» a dû être longtemps un avantage pour les Canadiens français. Non seulement elle donnait des bras et des cœurs aux familles, mais sur le plan collectif, elle donnait un peu de corps à une population qui s'est bien vite éparpillée le long des rives du Saint-Laurent, qui fut voisine d'une société vingt fois plus peuplée jusqu'en 1760, et qui ensuite devint encore plus voisine d'une autre société qui l'a rattrapée en nombre dès le début du XIX^e siècle, les Britanniques.

Vers 1840, il fallut, semble-t-il, déborder de la vallée laurentienne; on se déplaça vers l'Outaouais, le Saguenay, quelques autres vallées et surtout vers les États-Unis. Plus tard vers l'Ouest également. Combien partirent ainsi alimenter la population américaine? Six cent à huit cent cinquante mille peut-être, entre 1830 et 1930 et en tenant compte des retours? En tout cas, ce ne fut pas une mince saignée et l'on peut se demander s'il était si utile de faire tant d'enfants pour en voir partir une bonne part à l'étranger. C'est peut-être le quart ou le tiers des enfants qui se sont exilés, en moyenne, pendant un siècle.

Mais c'est probablement avec l'industrialisation et le développement de l'instruction que la surfécondité et les «grosses familles» sont devenues coûteuses. Lorsque les machines s'installent et que les enfants restent à l'école jusqu'à 12 ou 14 ans, parfois plus, la croissance de la population exige des efforts importants en création d'équipements de toutes sortes (usines, écoles, électrification, hôpitaux, etc.). En outre, on devient plus exigeant en matière d'enseignement, de

santé, de confort, ne serait-ce que parce que de nouvelles connaissances appellent plus de services. Tout cela coûte cher et quand on habite en ville, on compte davantage les bouches à nourrir. Il est probable que dans ces conditions, les «grosses familles» pèsent lourd, non seulement pour les parents et les plus vieux des enfants, qui doivent se dépêcher de gagner quelques sous pour soulager les difficultés financières des parents, mais aussi pour l'ensemble de la collectivité. Lorsqu'on n'arrive pas à joindre les deux bouts, on n'épargne pas et l'assiette fiscale est plus réduite.

N'affirmons rien, mais posons tout de même la question: le poids économique des familles nombreuses n'explique-t-il pas, en partie du moins et peut-être en grande partie, le retard du Québec dans tant de domaines, au moins jusque vers 1960? En matière d'instruction, de santé, de production par tête, le Québec a longtemps traîné loin derrière l'Ontario.

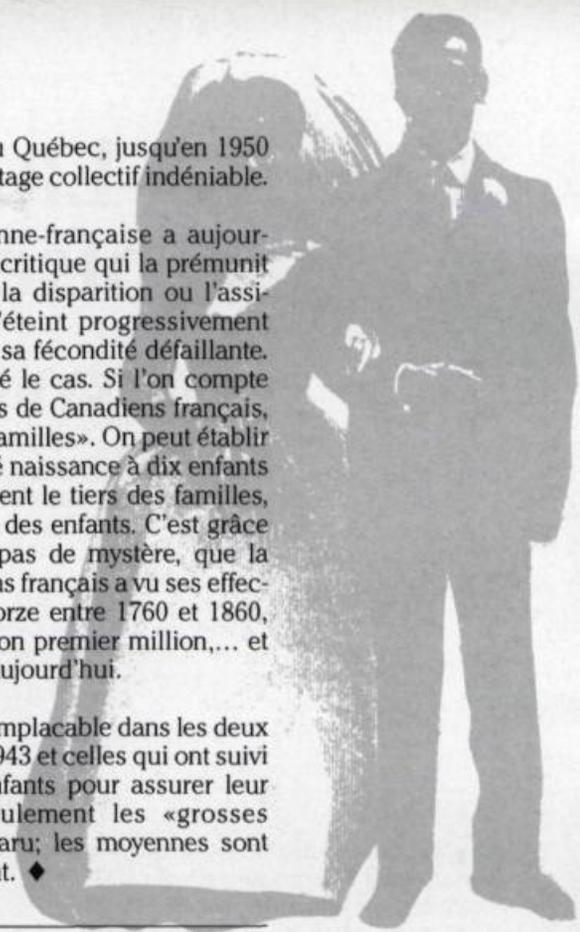
Tous les effets n'en ont pas été négatifs. Malgré l'exode vers les États-Unis, les enfants en surnombre ont fait contrepoids à une immigration qui étoffait bien plus les rangs anglophones que francophones, de sorte que la fraction des francophones s'est maintenue, dans l'ensemble du

Canada aussi bien qu'au Québec, jusqu'en 1950 environ. C'est là un avantage collectif indéniable.

La population canadienne-française a aujourd'hui atteint une masse critique qui la prémunit pour longtemps contre la disparition ou l'assimilation, sauf si elle s'éteint progressivement d'elle-même à cause de sa fécondité défailante. Cela n'a pas toujours été le cas. Si l'on compte aujourd'hui sept millions de Canadiens français, on le doit aux «grosses familles». On peut établir que celles qui ont donné naissance à dix enfants ou plus, qui représentaient le tiers des familles, ont fourni les deux tiers des enfants. C'est grâce à ces enfants, il n'y a pas de mystère, que la population des Canadiens français a vu ses effectifs multipliés par quatorze entre 1760 et 1860, alors qu'elle atteignait son premier million,... et par cent entre 1760 et aujourd'hui.

Mais l'arithmétique est implacable dans les deux sens. La génération de 1943 et celles qui ont suivi ne font plus assez d'enfants pour assurer leur reproduction. Non seulement les «grosses familles» ont-elles disparu; les moyennes sont en train d'en faire autant. ♦

Jacques Henripin est professeur de démographie à l'Université de Montréal.



**S
f
a**

LES SOEURS DE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

*félicitent tous ceux et celles
qui contribuent à former un PEUPLE HEUREUX
et une NATION SAINTE
par et dans le RESPECT DE LA FAMILLE.*

ADMINISTRATION PROVINCIALE 600, 60^e Rue est, Charlesbourg, Québec, Qc G1H 3A9

Musée québécois de la céramique



MUSÉE

régional du Haut-Richelieu

L'histoire régionale du Haut-Richelieu en poterie, vaisselle et autres objets ethnologiques.

PLACE DU MARCHÉ

182, Jacques-Cartier Nord

Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 7W3

Information: (514) 347-0649

CONGRÈS '94

Québec -15-16 octobre 1994

***Le Patrimoine vivant:
Transmission et développement***

Pour obtenir le programme préliminaire et la fiche d'inscription, s'adresser à:

Conseil Québécois du Patrimoine Vivant

C.P. 1442, Québec, Qc G1K 7G7

Téléphone: (418) 522-5892

Télécopieur: (418) 647-4439